



Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/BUR/36/3/Add.1
15 février 1990

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux
Protocoles y relatifs

Le Caire, 19-20 février 1990

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES
MENEES DEPUIS LA SIXIEME REUNION ORDINAIRE DES
PARTIES CONTRACTANTES
(octobre 1989 - janvier 1990)

Questions relatives au personnel

Le Bureau est invité à prendre note des barèmes des traitements révisés du personnel des services généraux en Grèce, approuvés par les Nations Unies à la suite d'une enquête approfondie sur les salaires menée en novembre/décembre 1989. Les augmentations sont automatiques et effectives à compter du 1er septembre 1989.

Les nouvelles classes devant s'appliquer au personnel des services généraux de tous les bureaux des Nations Unies sont les suivantes:

	<u>Barème précédent</u>	<u>Nouveau barème</u>
Assistante administrative (hors classe)	G-6	G-7
Assistante administrative	G-5	G-6
Secrétaire (hors classe)	G-4	G-5
Secrétaire	G-3	G-4
Employé/Dactylographe	G-2	G-3
Chauffeur	G-2	G-2

Les dépenses supplémentaires pour le budget sont estimées à 7,5%, soit 25.000 dollars E.U., pour l'exercice biennal 1990-1991, et elles seront couvertes par des économies réalisées sur le programme 1989.